

**TRENTE-CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE DU FORUM DES CHEFS D'ÉTAT ET DE
GOUVERNEMENT DU MÉCANISME AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS**

DATE : 13 février 2026

HEURE : 10 h 00–14 h 00

**LIEU : Medium Conference Hall, Locaux de l'Union africaine
Addis-Abeba, République fédérale démocratique d'Éthiopie**

PROJET DE COMMUNIQUÉ

1. La 35^e Session ordinaire du Forum des chefs d'État et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (le Sommet) s'est tenue le 13 février 2026 à Addis-Abeba, en Éthiopie, sous la direction de Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République d'Ouganda et Président du Forum des chefs d'État et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Forum du MAEP), représenté par S. E. la Major (à la retraite) Jessica Rose Epel Alupo, Vice-présidente de la République d'Ouganda.
2. Ont participé au Sommet les chefs d'État et de gouvernement suivants :
 - i. S. E. Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi ;
 - ii. S. E. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine ;
 - iii. S. E. Ismail Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti ;
 - iv. S. E. Taye Atske Selassie, Président de la République fédérale démocratique d'Éthiopie ;
 - v. S. E. John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana ;
 - vi. S. E. Daniel Chapo, Président de la République du Mozambique ;
 - vii. S. E. Netumbo Nandi-Ndaitwah, Présidente de la République de Namibie ;
 - viii. S. E. Emmerson Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe ;
 - ix. S. E. Américo d'Oliveira dos Ramos, Premier ministre de la République de São Tomé-et-Príncipe ;
 - x. S. E. Muhammed B.S. Jallow, Vice-président de la République de Gambie ;

- xi. S. E. Sebastien Pillay, Vice-président de la République des Seychelles ;
 - xii. S. E. la Major (à la retraite) Jessica Rose Epel Alupo, Vice-présidente de la République d'Ouganda ;
 - xiii. S. E. Sifi Ghrieb, Premier ministre de la République algérienne démocratique et populaire ;
 - xiv. S. E. Musalia Mudavadi, Premier Secrétaire du Cabinet (équivalent de Premier ministre) de la République du Kenya ;
 - xv. Honorable juge Nthomeng Majara, Vice-première ministre du Royaume du Lesotho.
3. Les États membres participant au MAEP suivants étaient représentés par d'honorables ministres et des points focaux du MAEP, ainsi que par de hauts fonctionnaires : République d'Afrique du Sud, République d'Angola, République arabe d'Égypte, République du Bénin, République du Botswana, République du Cameroun, République du Congo, République démocratique du Congo, République gabonaise, République de Guinée équatoriale, République du Libéria, République du Malawi, République islamique de Mauritanie, République de Maurice, République fédérale du Nigeria, République du Rwanda, République de São Tomé-et-Príncipe, République du Sénégal, République de Sierra Leone, République fédérale de Somalie, République-Unie de Tanzanie, République du Tchad, République du Togo, République de Tunisie, République de Zambie.
 4. Ont également pris part au Sommet S. E. Mahamoud Ali Youssouf, Président de la Commission de l'Union africaine ; S. E. l'Ambassadrice Selma Malika Haddadi, Vice-présidente de la Commission ; les Commissaires de l'Union africaine ; S. E. l'Ambassadeur Aly El-Hefny, Président du Panel d'éminentes personnalités du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ; S. E. l'Ambassadeur Ali Ahmed Arita, Vice-président du Panel d'éminentes personnalités du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ; S. E. l'Ambassadrice Marie-Antoinette Rose-Quatre, Directrice générale du Secrétariat continental du MAEP ; S. E. l'Ambassadeur Ashraf Rashed, Président du Comité consultatif continental des conseils nationaux de gouvernance du MAEP ; M. Mohamed Sheriff, Président du Comité de coordination des secrétariats nationaux du MAEP ; les chefs des structures nationales du MAEP ; les chefs de la plateforme de l'Architecture africaine de gouvernance (AGA) ; les directeurs généraux des Communautés économiques régionales/Mécanismes régionaux ; les représentants des institutions des Nations Unies ; les partenaires du MAEP et les hauts fonctionnaires de l'Union africaine.
 5. Lors de la cérémonie d'ouverture, S. E. Taye Atske Selassie, Président de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, a prononcé une allocution de bienvenue. S. E. Mahamoud Ali Youssouf, Président de la Commission de l'Union africaine ; S. E. l'Ambassadeur Aly El-Hefny, Président du Panel d'éminentes personnalités du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et S. E.

l'Ambassadrice Marie-Antoinette Rose-Quatre, Directrice générale du Secrétariat continental du MAEP, ont pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture.

6. La République fédérale de Somalie est devenue le 45^e État participant au MAEP. Le Sommet a félicité Son Excellence Hassan Sheikh Mohamud pour sa sagesse et sa décision courageuse d'adhérer au MAEP, le premier instrument africain créé par l'Union africaine pour promouvoir la bonne gouvernance sur le continent. Le Sommet a encouragé Son Excellence à entreprendre l'évaluation initiale dès que possible afin de donner un sens concret à cette adhésion.
7. Dans sa déclaration d'adhésion, prononcée au nom de S. E. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie, S. E. l'Honorable Abdisalam Abdi Ali, Ministre des Relations internationales et de la Coopération, a mis en avant les trois (3) piliers sur lesquels le Gouvernement de Somalie s'appuie pour promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance : i) le renforcement des institutions démocratiques et des processus décisionnels inclusifs ; ii) la promotion de la primauté du droit et des droits de l'homme ; et iii) la promotion de la résilience économique et des partenariats stratégiques.
8. Le Sommet a été informé que la République fédérale de Somalie signera demain le protocole d'accord pour l'adhésion au Mécanisme.
9. Le Sommet a encouragé tous les États membres de l'Union africaine qui ne sont pas encore membres du MAEP à y adhérer, ainsi que ceux qui y ont adhéré, mais n'ont pas encore fait l'objet d'une première évaluation de pays par le MAEP à prendre les dispositions nécessaires pour que cela se fasse. Le Sommet a par ailleurs exhorté les États participant au MAEP qui ont procédé à des évaluations à soumettre leur rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme d'action national.
10. Le Sommet a été officiellement ouvert par Son Excellence Sifi Ghrieb, Premier ministre de la République algérienne démocratique et populaire, au nom de son Excellence Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire et Président sortant du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP. Dans son allocution d'ouverture, Son Excellence Sifi Ghrieb a réitéré son appel aux États membres de l'Union africaine qui ne sont pas encore membres du MAEP à y adhérer, afin de parvenir à une adhésion universelle conformément à la directive de la Conférence de l'Union africaine. Il a en outre encouragé les États participant au MAEP qui n'ont pas encore entrepris d'évaluations de pays à envisager de le faire afin de consolider la bonne gouvernance aux niveaux national et continental.
11. S. E. Sifi Ghrieb a félicité le Libéria, le Sénégal, le Togo et Djibouti pour avoir réglé leurs arriérés auprès du MAEP et a exhorté les autres États participants à faire de même, notamment en versant des contributions volontaires, comme l'a fait l'Algérie. Il a par ailleurs invité le nouveau Président

du Forum du MAEP à continuer d'encourager ses pairs à régler leurs arriérés en fonction de leurs moyens financiers. Il a souligné que de telles actions traduisent l'appropriation réelle du MAEP par ses membres.

12. Le Sommet a approuvé la nouvelle troïka du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP, telle que présentée par le Président du Comité des points focaux du MAEP, conformément à l'article 11 (2) (3) des Statuts du MAEP. La nouvelle troïka du MAEP est composée comme suit :

- Président : République d'Ouganda, représentant de l'Afrique de l'Est ;
- Président sortant : République algérienne démocratique et populaire, représentant de l'Afrique du Nord ;
- Président pour les années 2028 à 2030 : la République du Burundi, représentant de l'Afrique centrale.

13. S. E. Sifi Ghrieb, Premier ministre de la République algérienne démocratique et populaire, représentant S. E. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire et Président sortant du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP, a officiellement transmis les rênes du MAEP à S. E. la Major (à la retraite) Jessica Rose Alupo Epel, Vice-présidente de la République d'Ouganda, représentant S. E. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République d'Ouganda.

14. Dans son discours d'acceptation, Son Excellence la Major (à la retraite) Jessica Rose Alupo Epel a rappelé que l'Ouganda figurait parmi les membres fondateurs du MAEP, ce qui confère au pays une responsabilité historique de contribuer à la réalisation des nobles buts, objectifs et mandat du Mécanisme. Elle a aussi rappelé avec enthousiasme le Sommet 2016 du Forum du MAEP, qui a défini 13 obstacles entravant le développement socio-économique de l'Afrique et encouragé les États membres à entreprendre des évaluations ciblées pour y remédier, en particulier dans le domaine de l'intégration des marchés.

15. La Vice-présidente a en outre souligné que le mandat de l'Ouganda serait fondé sur le thème suivant : « *Remédier aux obstacles qui entravent le développement socio-économique de l'Afrique grâce à une bonne gouvernance* ». Elle a informé le Forum que le Président s'est engagé à veiller à : la mise en place de l'Agence africaine de notation de crédit ; l'accueil par l'Ouganda de la Conférence africaine sur la gouvernance des migrations ; l'organisation du dialogue intra-partis politiques sur la démocratie et la bonne gouvernance ; et la tenue du quatrième Forum sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à Alger, en Algérie. Elle a conclu en exhortant les États membres de l'Union africaine qui ne sont pas encore membres du Mécanisme à y adhérer, et ceux qui y participent déjà à continuer à verser des contributions volontaires au MAEP.

16. Le Sommet a examiné et fait évaluer par les pairs les rapports suivants :

- i. le Rapport d'évaluation ciblée de la République du Ghana sur la gouvernance d'entreprise en tant que catalyseur de la mise en œuvre de la ZLECAf en République du Ghana ;

- ii. le Rapport d'évaluation ciblée de la République du Zimbabwe sur la gouvernance et la gestion économiques ; et
 - iii. le Rapport d'évaluation ciblée de la République de São Tomé-et-Príncipe sur le tourisme en tant que moteur du développement économique, social et culturel.
17. En raison de l'indisponibilité de S. E. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra, et de S. E. Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil du Togo, le Forum a décidé de reporter à la prochaine session du Forum du MAEP l'évaluation par les pairs du Rapport d'évaluation de deuxième génération de la République de Sierra Leone et du Rapport d'évaluation ciblée du Togo sur la résilience urbaine : catastrophes, risques et mesures d'adaptation à la prochaine session du Forum du MAEP.
18. Le Rapport d'évaluation ciblée de la République du Ghana a été présenté par S. E. l'Ambassadeur Aly El-Hefny, membre principal du Panel du MAEP pour le Ghana. Dans sa réponse, Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana, a pris acte des observations, conclusions et recommandations du Rapport d'évaluation ciblé sur « La gouvernance d'entreprise comme catalyseur de la mise en œuvre de la ZLECAf en République du Ghana ».
19. Le Président Mahama a présenté les réformes législatives et politiques entreprises pour donner suite aux recommandations, soulignant que le succès de la Zone de libre-échange continentale africaine dépendait de la solidité des institutions, d'un leadership éthique, de la sécurité réglementaire et de pratiques commerciales transparentes. Il a insisté sur le fait que la gouvernance d'entreprise est un moteur stratégique de la productivité, de l'innovation, de l'accès au financement et du commerce transfrontalier.
- i. Le Ghana a mis en œuvre des réformes importantes, notamment le Code national de gouvernance d'entreprise, et a renforcé les systèmes de gouvernance financière, commerciale et du secteur public. Le Gouvernement renforce les capacités et la coordination des principales institutions de réglementation, telles que la Banque du Ghana, la Commission des opérations de bourse, le Centre de promotion des investissements du Ghana et le Bureau d'enregistrement des sociétés, afin de garantir l'application effective des normes de gouvernance d'entreprise.
 - ii. La loi sur les sociétés de 2019 renforce la divulgation des bénéficiaires effectifs, l'information financière, l'audit et les sanctions en cas de non-conformité, avec une application stricte de la législation afin de protéger les investisseurs, les travailleurs et l'intérêt public. Le Ghana continuera d'aligner son cadre de gouvernance d'entreprise sur les meilleures pratiques internationales grâce à la participation des parties prenantes et fera progresser son Plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme afin de promouvoir une conduite responsable des entreprises et la responsabilité institutionnelle.

- iii. Le Ghana soutient également les micro, petites et moyennes entreprises et tire parti des infrastructures publiques numériques, notamment le système de paiement et de règlement panafricain, l'interopérabilité des services financiers mobiles et le commerce dématérialisé, afin de réduire le coût des échanges transfrontaliers. Le pays reste engagé en faveur de la facilitation des échanges, de la réforme douanière et de l'intégration régionale, et travaille en étroite collaboration avec la CEDEAO et les institutions continentales pour promouvoir la libre circulation des biens et des personnes.
 - iv. En outre, le pays a soutenu la certification de 19 entreprises afin qu'elles répondent aux normes de la ZLECAf dans le cadre de l'initiative de commerce guidé, ce qui a permis d'élargir l'accès aux marchés continentaux et de démontrer les avantages pratiques d'un renforcement de la gouvernance et du développement des capacités.
20. Le Rapport d'évaluation ciblée de la République du Zimbabwe a été présenté par S. E. l'Ambassadeur Aly El-Hefny, membre principal du Panel du MAEP pour le Zimbabwe. Dans sa réponse, Son Excellence Emmerson Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, a pris acte des observations, conclusions et recommandations du Rapport d'évaluation ciblée sur la gouvernance et la gestion économiques. Le Président Mnangagwa a présenté les mesures visant à améliorer la gouvernance et la gestion économiques au Zimbabwe. Il a souligné les points suivants :
- i. le Zimbabwe a entrepris de vastes réformes visant à renforcer la gouvernance économique, la discipline budgétaire et la responsabilité du secteur public, conformément aux articles 12 et 13 de la Constitution du Zimbabwe.
 - ii. En dépit de l'impact négatif des mesures coercitives unilatérales imposées au cours des deux dernières décennies, qui ont freiné les flux d'investissement, l'accès au crédit, le transfert de technologies et la performance économique générale, le pays reste déterminé à promouvoir le développement durable.
 - iii. Le Président Mnangagwa a exprimé sa gratitude envers la solidarité dont ont fait preuve la SADC et les États membres de l'Union africaine en appelant à la levée inconditionnelle de ces mesures.
 - iv. Le gouvernement accélère la modernisation, l'industrialisation et la croissance inclusive grâce à des initiatives telles que le modèle d'éducation 5.0 basé sur le patrimoine, les réformes de la gestion des finances publiques, le renforcement des cadres de lutte contre le blanchiment des capitaux, l'autonomisation du secteur minier et les politiques visant à attirer les investissements directs étrangers dans le cadre de la Zimbabwe Investment Development Agency (ZIDA).
 - v. Le Président réaffirme son engagement indéfectible envers le MAEP en tant que plateforme de solidarité africaine, d'apprentissage entre pairs et de responsabilité mutuelle, et

s'engage à mettre pleinement en œuvre les recommandations résultant de l'évaluation afin de garantir la transparence, l'inclusion et le développement durable dans l'intérêt du peuple zimbabwéen.

21. Le Rapport d'évaluation ciblée de la République de São Tomé-et-Príncipe a été présenté par S. E. l'Ambassadeur Ali Ahmed Arita, membre principal du Panel du MAEP pour São Tomé-et-Príncipe.

- i. Dans sa réponse, Son Excellence Américo d'Oliveira dos Ramos, Premier ministre de la République de São Tomé-et-Príncipe, a noté avec satisfaction les conclusions du Rapport d'évaluation ciblée sur le tourisme en tant que moteur du développement économique, social et culturel de São Tomé-et-Príncipe.
- ii. Le Premier ministre dos Ramos a expliqué que depuis la dernière évaluation, le Gouvernement a introduit et mis en œuvre des réformes. Celles-ci comprennent : la priorité accordée à la transparence, à la responsabilité et à la dématérialisation ; l'accès à la justice pour lutter contre la corruption ; des efforts ciblés pour stabiliser l'économie et améliorer l'environnement des affaires, en mettant l'accent sur l'économie bleue et le tourisme durable ; un tourisme qui valorise la diversification et protège la culture.
- iii. Malgré ces efforts, les défis liés au changement climatique persistent, et São Tomé-et-Príncipe compte sur le soutien continu du MAEP pour renforcer sa résilience et sa capacité d'adaptation. La mise en œuvre effective des recommandations issues de l'évaluation ciblée, grâce à une allocation adéquate des ressources et à une collaboration renforcée entre le MAEP et ses partenaires stratégiques, est essentielle, car la mise en œuvre reste au cœur du mandat du MAEP.
- iv. Sao Tomé-et-Príncipe réaffirme son adhésion totale aux principes du MAEP, qui placent les personnes au centre de la gouvernance et du développement durable.

22. Le Sommet a félicité le Président Mahama, le Président Mnangagwa et le Premier ministre dos Ramos pour avoir mené à bien leurs processus d'évaluation respectifs et les a encouragés à prendre les mesures nécessaires pour élaborer des programmes d'action nationaux (PAN) afin de mettre en œuvre les conclusions et recommandations formulées dans leurs rapports. Le Sommet a également exhorté les pays à veiller à ce que leurs PAN soient alignés sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier son Deuxième plan décennal de mise en œuvre.

23. Le Sommet a exprimé sa satisfaction aux membres du Panel du MAEP pour leur leadership exemplaire dans la conduite des évaluations ciblées au Ghana, au Zimbabwe et à São Tomé-et-Príncipe.

24. S. E. Daniel Francisco Chapo, Président de la République du Mozambique, a présenté le Rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme d'action national du Mozambique,

issu de l'évaluation de deuxième génération qui a mis l'accent sur quatre piliers, à savoir : démocratie et gouvernance politique ; gouvernance et gestion économiques ; développement socio-économique ; et gouvernance d'entreprise. Le Président Chapo a souligné l'intégration du parti Renamo comme une avancée majeure vers la réalisation de la gouvernance politique. Les plans de dématérialisation des services du secteur public sont en cours.

25.S. E. Ismail Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti, a également présenté le rapport d'étape de son pays sur la mise en œuvre de son Programme d'action national en vue de la première évaluation de la République de Djibouti. S. E. Guelleh a indiqué que son gouvernement avait depuis ratifié les accords relatifs à la Zone de libre-échange continentale africaine afin d'améliorer la gouvernance dans le pays et de promouvoir la primauté du droit.

26.Djibouti a également accompli des progrès importants dans la protection des personnes vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes handicapées. Le programme de développement des infrastructures routières et portuaires progresse bien, et ces efforts favoriseront le développement du secteur privé en tant que moteur de la croissance économique. La création des bureaux des statistiques a été saluée comme une bonne pratique et comme une mesure permettant aux citoyens d'accéder aux services de protection sociale.

27.Le Président a accueilli favorablement le rapport, soulignant que le taux élevé de chômage et de migration des jeunes constituait l'un des obstacles nécessitant des interventions stratégiques.

28.S. E. Netumbo Nandi-Ndaitwah, Présidente de la République de Namibie a également présenté le Rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme d'action national du pays pour le Rapport d'évaluation ciblé sur le chômage des jeunes achevé en décembre 2019.

29.S. E. Nandi-Ndaitwah a pris acte des conclusions de l'évaluation et a assuré au Sommet que la Namibie était en bonne voie pour mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport.

30.Elle a présenté les mesures suivantes prises jusqu'à présent pour lutter contre le chômage des jeunes :

- i. la réforme du système éducatif ;
- ii. le renforcement de la formation professionnelle ;
- iii. l'introduction de stages pour les étudiants diplômés ;
- iv. la création du Fonds national pour le développement de la jeunesse.

31.Le Sommet a adressé ses félicitations à S. E. Chapo, à S. E. Guelleh et à S. E. Nandi-Ndaitwah pour leur leadership exceptionnel et leurs efforts constants visant à améliorer la

gouvernance dans leurs pays respectifs. Le Sommet a réaffirmé que le Mécanisme était pleinement disponible pour continuer à soutenir le Mozambique, Djibouti et la Namibie dans la consolidation de la gouvernance démocratique.

32.S. E. Le Dr William Ruto a réitéré sa ferme détermination à conduire le renforcement institutionnel du MAEP en sa qualité de champion des réformes institutionnelles de l'UA. Il s'est en outre engagé à montrer la voie en accélérant l'intégration des structures du MAEP au Kenya dans une loi du Parlement, grâce à un processus actuellement en cours.

33.Le Sommet a salué les progrès considérables accomplis dans la mise en place du MAEP au niveau infranational au Kenya et la détermination du gouvernement à faciliter les évaluations par les pairs, par le biais du Mécanisme d'évaluation par les pairs des comtés (CPRM) pour les 25 comtés restants sur les 47 que compte le pays.

34.Le Président Ruto a par ailleurs informé le Forum des progrès réalisés dans le processus d'évaluation ciblée sur les questions relatives à la jeunesse et à la décentralisation, et a indiqué que le Kenya était en bonne voie pour finaliser le processus avant le Sommet de 2027.

35.L'honorable Sofiane Chaib, Président du Comité des points focaux du MAEP, a présenté le Rapport du Comité conformément aux dispositions de l'article 12 des Statuts du MAEP et du Règlement intérieur du Forum du MAEP et du Comité des points focaux du MAEP.

36.Le Sommet a approuvé la composition de la troïka du Forum du MAEP comme suit :
Président : République d'Ouganda (2026-2028) ; Président sortant : République algérienne démocratique et populaire ; prochain Président (2028-2030) : République du Burundi.

37.Le Sommet a approuvé la nomination par la Conférence de l'Union africaine des 10 nouveaux membres du Panel d'éminentes personnalités du MAEP, comme suit : Prof. Ben Abdallah Youcef (homme) : République algérienne démocratique et populaire (Afrique du Nord) ; Ambassadrice Soha Samir Nashid Gendi (femme) : République arabe d'Égypte (Afrique du Nord) ; Dr Thelma Awori (femme) : République du Libéria (Afrique de l'Ouest) ; Dr Oluwakemi Adeola Obauele (femme) : République fédérale du Nigeria (Afrique de l'Ouest) ; Prof. Gilbert Maoundonodj (homme) : République du Tchad (Afrique centrale) ; Prof. Désiré Manirakiza (homme) : République du Burundi (Afrique centrale) ; Ambassadrice Agnes Kalibala Kadama (femme) : République d'Ouganda (Afrique de l'Est) ; Prof. Olive Mugenda (femme) : République du Kenya (Afrique de l'Est) ; Dr Moeketsi Majoro (homme) : Royaume du Lesotho (Afrique australe) et Ambassadeur Sibusiso Ndebele (homme) : République d'Afrique du Sud (Afrique australe).

38.Le Sommet a approuvé la nomination par la Conférence de l'Union africaine du Panel d'éminentes personnalités du MAEP, comme suit : Présidente (2026) : Prof. Olive Mugenda (femme) : République du Kenya (Afrique de l'Est) ; Vice-présidente (2026) et

nouvelle Présidente (2027) : Professeur Désiré Manirakiza (homme) : République du Burundi (Afrique centrale).

39. Le Sommet a exprimé sa profonde gratitude aux membres sortants du Panel du MAEP, l'Ambassadeur Aly El-Hefny, l'Ambassadeur Ali Ahmed Arita, le Dr Abdoulie Janneh, l'Ambassadeur Cherif Rahmani, l'Honorable Lydia Wanyoto-Mutende et M. Mathew Gowaseb, pour les services exemplaires qu'ils ont rendus pendant leur mandat au sein du Panel d'éminentes personnalités du MAEP.
40. Le Sommet a approuvé le Rapport annuel du Secrétariat du MAEP (2025-2026) et a exprimé sa grande satisfaction à l'égard de la Directrice générale du Secrétariat continental du MAEP, l'Ambassadrice Marie-Antoinette Rose-Quatre, pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique du MAEP 2025-2028 avec impact et résultats tangibles.
41. Le Sommet a adopté les conclusions de la 4^e Retraite conjointe du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS) et du MAEP, qui s'est tenue les 7 et 8 avril 2025 à Johannesburg, en Afrique du Sud, et a chargé les deux institutions de veiller à la bonne mise en œuvre des recommandations qui en ont résulté.
42. Le Sommet a félicité le Gouvernement de la République de Sierra Leone pour avoir accueilli avec succès le troisième Forum africain de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement durable, qui a eu lieu à Freetown du 7 au 9 mai 2025. Le Sommet a approuvé les conclusions et les recommandations du Forum et a exhorté les États membres et toutes les institutions à les mettre en œuvre.
43. Le Sommet a félicité le Secrétariat continental du MAEP et les membres de la Plateforme de l'architecture africaine de gouvernance (AGA) pour le lancement réussi du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2025*, qui met l'accent sur la gouvernance des ressources naturelles, en juillet 2025 à Accra, en République du Ghana, en marge du Sommet de coordination semestriel, ainsi que pour les initiatives prises afin d'assurer la mise en œuvre de ses recommandations. Le Sommet a en outre félicité le Secrétariat continental du MAEP pour le lancement réussi des *Principes et directives africains sur la gouvernance d'entreprise* lors du troisième Forum africain de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement durable.
44. Le Sommet a approuvé les conclusions du Symposium du MAEP sur la jeunesse qui s'est tenu les 10 et 11 décembre 2025 dans l'enceinte du Parlement panafricain à Johannesburg, en République d'Afrique du Sud. Le Sommet a également approuvé le thème proposé pour le *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2027*, tel que recommandé par la Plateforme AGA et le Symposium du MAEP sur la jeunesse, à savoir : « *Les jeunes dans la gouvernance : de la promesse à la prospérité* », et a demandé au Secrétariat continental du MAEP de commencer immédiatement, en collaboration avec la Plateforme

AGA, les préparatifs pour l'élaboration du *Rapport sur la gouvernance en Afrique 2027*.

45. Le Sommet a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli avec succès la quatrième Retraite conjointe du CPS et du MAEP, ainsi que le quatrième Symposium du MAEP sur la jeunesse à Johannesburg.
46. Le Sommet a félicité le Secrétariat continental du MAEP pour l'excellente facilitation des évaluations de pays effectuées par le Panel d'éminentes personnalités du MAEP, et pour avoir fait de la gouvernance électronique le sixième domaine thématique du MAEP en matière de gouvernance.
47. Le Sommet a également exprimé sa gratitude au Secrétariat continental du MAEP pour les initiatives prises afin de : garantir l'élaboration du Rapport sur la gouvernance en Afrique 2027 ; soutenir les États membres dans le domaine de la notation de crédit et créer l'Agence africaine de notation de crédit ; organiser la Série sur la gouvernance en Afrique ; positionner le MAEP comme un outil efficace d'alerte précoce pour la prévention des conflits sur le continent ; développer l'Indice de gouvernance du MAEP ; faire progresser les efforts visant à mettre en œuvre le Programme de soutien à la gouvernance du MAEP ; et convoquer toutes les réunions statutaires du MAEP conformément aux Statuts du MAEP et au Règlement intérieur du Forum du MAEP.
48. Le Sommet a pris note des initiatives prises par le Secrétariat continental du MAEP visant à garantir la mise en œuvre du mandat du MAEP avec un impact et des résultats tangibles, notamment en matière de mobilisation des ressources, de partenariats, de communication, de plaidoyer et de sensibilisation.
49. Le Sommet a pris acte avec grande satisfaction de la contribution volontaire d'un million de dollars EU versée par l'Algérie ; de la contribution de 100 000 dollars EU versée par le Togo pour régler ses arriérés auprès du MAEP ; de la contribution 100 000 dollars EU versée par le Libéria pour régler partiellement ses arriérés ; 432 000 dollars EU versés par le Sénégal pour le règlement intégral de ses arriérés, et 500 015 dollars EU versés par Djibouti pour le règlement de ses arriérés envers le MAEP. Le Sommet a en outre exhorté les autres États participant au MAEP à régler leurs arriérés et à verser des contributions volontaires au MAEP afin de garantir la pleine appropriation du Mécanisme par ses États participants.
50. La République d'Ouganda s'est engagée à verser une contribution de 1 000 000 de dollars EU pendant son mandat à la présidence du MAEP.
51. Le Sommet a réaffirmé la nécessité de renforcer la capacité du MAEP à s'acquitter de son mandat élargi et à améliorer son autonomie fonctionnelle. Il a également souligné la nécessité de doter le MAEP de ressources humaines et d'allocations budgétaires suffisantes pour lui permettre d'exécuter son mandat sans entrave.
52. Le Sommet exprime également sa profonde gratitude à S. E. Cyril Ramaphosa et au

Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour les nouvelles installations exceptionnelles mises à la disposition du Secrétariat continental du MAEP à Centurion, Pretoria, et pour l'excellent hébergement du MAEP en Afrique du Sud.

53. Le Sommet a félicité Son Excellence Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire, pour son leadership exceptionnel au sein du MAEP et pour avoir montré l'exemple pendant son mandat en tant que Président du Forum du MAEP. Cela s'est traduit, entre autres, par la contribution volontaire de l'Algérie de 1 000 000 de dollars EU ; la réalisation d'une évaluation de pays complète et de quatre évaluations ciblées ; l'adhésion de la République fédérale de Somalie au MAEP ; et le renforcement et le positionnement stratégique du MAEP afin qu'il s'acquitte de son mandat avec impact et résultats tangibles, notamment grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan stratégique du MAEP (2025-2028) avec rigueur et détermination, ainsi qu'à la promotion de la bonne gouvernance à travers le continent.
54. Le Sommet a félicité Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République d'Ouganda, pour son élection en tant que Président du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP et lui a assuré du soutien total du Forum du MAEP.
55. Le Sommet a également exprimé sa gratitude à tous les chefs d'État et de gouvernement, au Président de la Commission de l'UA, à toutes les structures et à tous les partenaires du MAEP pour avoir travaillé sans relâche afin de faire en sorte que le MAEP s'acquitte de son mandat avec impact et résultats tangibles.
56. Le Sommet a adressé ses remerciements à tous les chefs d'État et de gouvernement et à leurs représentants, au Président de la Commission de l'Union africaine, au Vice-président de l'Union africaine, aux commissaires de l'UA, aux membres du Panel du MAEP, à la Directrice générale du Secrétariat continental du MAEP, aux membres de la Plateforme AGA, aux directeurs généraux des Communautés économiques régionales, aux partenaires et aux invités pour leur participation à la 35^e Session ordinaire du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP.
57. Le Sommet a décidé que le Président du Forum du MAEP, S. E. Yoweri Kaguta Museveni, présenterait le Rapport final du 35^e Sommet du MAEP à la 39^e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, prévue les 14 et 15 février 2026 à Addis-Abeba, en Éthiopie, pour examen et adoption éventuelle.
58. Le Sommet a noté que, conformément aux dispositions des Statuts du MAEP, aux décisions de la Conférence de l'Union africaine et au Règlement intérieur du Forum du MAEP, la 36^e Session ordinaire du Forum du MAEP se tiendra en marge de la 40^e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, prévue en février 2027 à Addis-Abeba, en Éthiopie.

FAIT LE 13 FÉVRIER 2026

ADDIS-ABEBA, RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DÉMOCRATIQUE D'ÉTHIOPIE